

1

### Respect de la différence

J'encourage et je prends le temps d'écouter les souhaits et choix des habitants. Je respecte l'individualité et j'ai une attention particulière pour chaque habitant

### Communication

2

Je maintiens une communication claire, honnête et appropriée avec l'habitant et ses proches. J'informe l'habitant sur ses droits et transmets les informations qui relèvent de ma fonction

### Consentement

3

L'habitant est auteur de son projet de vie. J'ajuste la prise en charge et suis à l'écoute de son consentement

4

### Autonomie

Je favorise l'autonomie de l'habitant en lui proposant des solutions centrées sur ses capacités et ses préférences, afin de respecter son intégrité, sa dignité et son intimité

9

### Questionnement quotidien

Pour garantir une prise en charge conforme aux bonnes pratiques, je participe à des formations, communique entre professionnels et évalue ma pratique

# Charte de bien-être

### Accompagnement de la fin de vie

Je suis à l'écoute des besoins et garantis une prise en charge pluridisciplinaire pour accompagner l'habitant et ses proches dans la fin de vie

8

### Discrétion

Je respecte la confidentialité des informations relatives à l'habitant à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement

5

### Recherche constante d'amélioration

Je questionne ma pratique et je recueille les propositions d'amélioration des habitants et de leur entourage concernant les services de la résidence

7

### Prise en compte de la douleur

Je suis à l'écoute et je prends en considération la douleur de toute nature de l'habitant. Je communique les informations nécessaires pour une prise en charge de la douleur globale et adaptée

6